



DFASM 1

STAGE D'ETE A L'ETRANGER

Année 2016-2017

Informations

- L'autorisation d'effectuer une partie du stage d'été à l'étranger est accordée par la faculté de Médecine, aux étudiants de DFASM1.
- La durée de ce stage est de 5 semaines , à mi-temps pour les DFASM1 **en juillet ou en août**

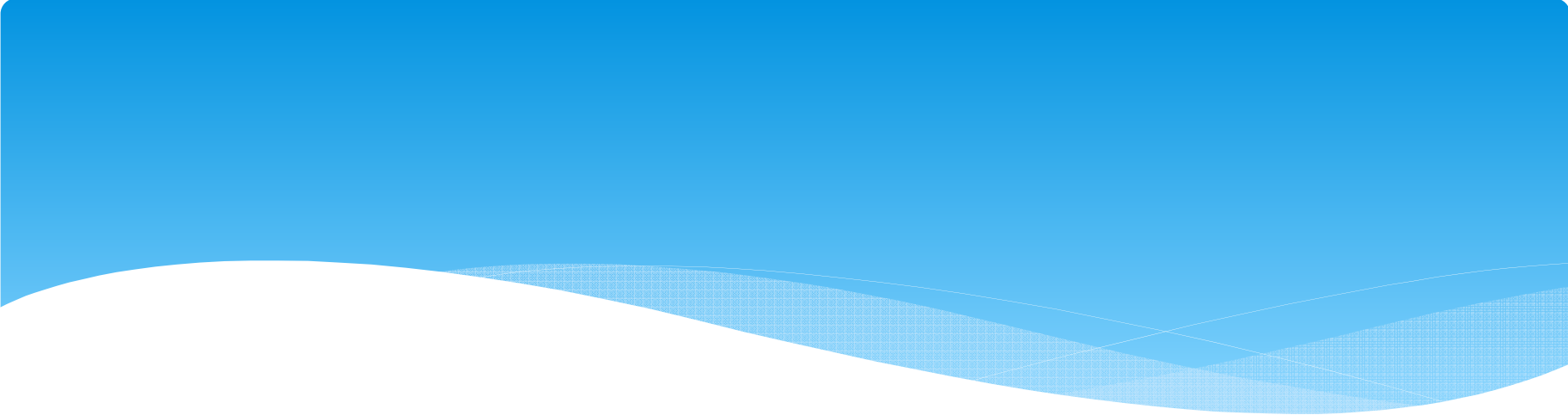
Calendrier des échéances obligatoires

| Vos démarches auprès de la scolarité | Les dates butoirs |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| 1) Dépôt de la fiche de candidature | Avant le 18 novembre 2016 |
| 2) Transmission de la réponse écrite favorable du centre d'accueil (par mail) | Avant le 9 décembre 2016 |
| 3) Transmission des justificatifs sécurité sociale et assurances (rapatriement et responsabilité civile) | Avant le 17 février 2017 |
| 4) Transmission de la convention signée par vous-même et le centre d'accueil hospitalier étranger | Avant le 28 avril 2017 |
| Le non respect de ces délais entraînera l'annulation de votre dossier et votre réintégration en stage hospitalier sur Montpellier | |

CLASSEMENT

- * MOYENNE DES MODULES DE BASE DE DFGSM₃ théorie
MIA – MIC -Session initiale (**les 80 premiers**)

La priorité est donnée aux étudiants n'ayant jamais effectué de stage à l'étranger

- 
- Le CHRU accepte de placer les étudiants concernés en poste de détachement.
 - Le CHRU maintient à ces étudiants leur rémunération et leur couverture sociale.

De ce fait , la période de stage doit être clairement identifiée par la convention (5 semaines à mi-temps).

Si vous désirez effectuer un stage d'été à l'étranger

* Vous devez déposer votre demande en mains propres

Avant Vendredi 18 novembre 2016

au bureau n° 13 de la scolarité à l'aide du formulaire
« **fiche de candidature** » (disponible en ligne sur le site internet)

Pour choisir votre lieu de stage

- Vous pouvez consulter **la banque de données** récapitulant les centres d'accueil qui ont accueilli des étudiants les années précédentes, elle est à votre disposition sur le site internet : <http://medecine.edu.umontpellier.fr/files/2014/12/Banque-de-donn%C3%A9es-2016-2017.pdf>
- Vous pouvez utiliser vos relations personnelles, en proposant un service hospitalier universitaire ayant reçu la caution du président du conseil pédagogique.

Nous vous recommandons de candidater à 2 centres hospitaliers différents de façon à augmenter vos chances d'avoir une réponse positive.

Pour valider votre demande

Vous devez obtenir l'accord écrit de votre centre d'accueil
Dès réception du document le remettre à la scolarité bureau 13.

La date limite pour obtenir cet accord est fixée au
9 Décembre 2016

Au-delà de cette date **votre dossier sera refusé.**



Dès février 2017

Vous devez avoir remis à la scolarité (bureau 13) :

- L'attestation d'affiliation à la sécurité sociale pour 2016-2017 ;
- Un justificatif d'assurance en responsabilité civile ;
- Un justificatif d'assurance-rapatriement mentionnant la prise en charge du stage d'été.

Documents à remettre en double exemplaire

AVANT VOTRE DEPART

- Faire vérifier votre fiche de congés d'été par le Centre Benech - Sylvie Poncé

- **Signature obligatoire préalable de votre convention.**

Il incombe à l'étudiant de faire signer sa convention de stage à son centre d'accueil **avant le 28 avril 2017** .

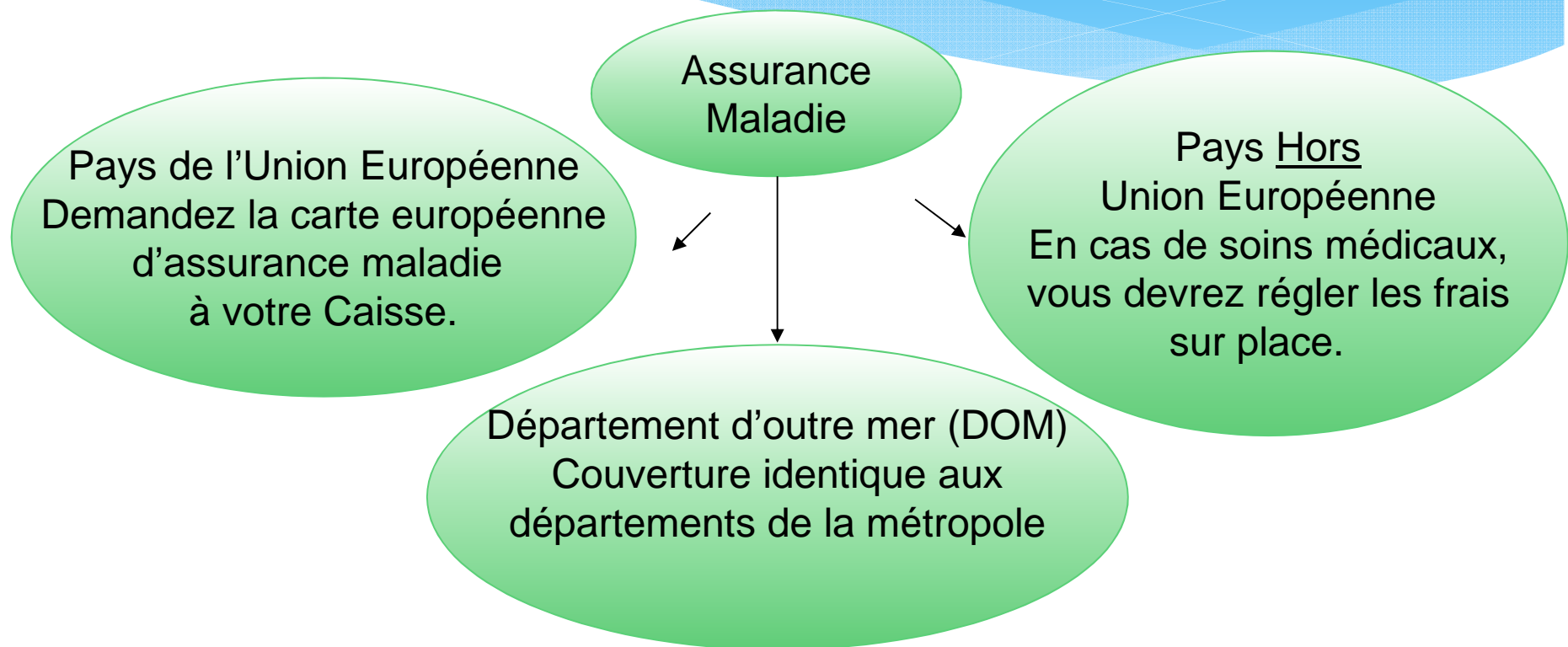
Sans signature, l'étudiant ne sera pas autorisé à partir et sera placé en stage hospitalier au CHU de Montpellier

POUR PRÉVOIR ET ORGANISER VOTRE DÉPART

-

QUELQUES CONSEILS :

PROTECTION DES ÉTUDIANTS HORS MÉTROPOLE



Pour tout renseignement, contacter votre CPAM

PROTECTION DES ÉTUDIANTS HORS MÉTROPOLE

ASSURANCE

Souscrire une assurance privée couvrant les remboursements des dépenses liées à la santé

Souscrire une assurance responsabilité civile professionnelle

Souscrire également une assurance - rapatriement

En cas d'activité clinique sur les patients dans l'établissement d'accueil : couverture par l'établissement d'une responsabilité civile professionnelle et du risque d'exposition au sang.

Accident
Du
Travail

PROTECTION DES ÉTUDIANTS HORS MÉTROPOLE

Service Commun de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

4 Boulevard Henri IV
34 967 Montpellier
☎ : 04 34 43 30 70

9h/15h: contrôle vaccinal tous les jours
8h30/16h: Prise de rendez-vous

Médecine Préventive de Nîmes

Centre Universitaire de Vauban
1, rue du Dr G. Salan
1^{er} étage Bât D
04 66 36 45 30

8h30/12h - 13h30/16h30
Tous les jours sauf le mercredi
Vendredi matin fermé

Institut Bouisson Bertrand

Centre de vaccination et de
Conseils aux voyageurs
Parc Euromédecine
778 rue croix verte – Montpellier
☎ : 04 99 77 01 48

www.bouisson-bertrand.fr/

Utilité de votre inscription auprès des Consulats de France

- ➔ Permet de connaître, de localiser et dénombrer la communauté française, faciliter l'exercice de la protection consulaire en matière de sûreté lorsque la situation sanitaire ou climatique l'exige ou que celle-ci est demandée par les familles.

OBLIGATOIRE sur le site

ARIANE:<http://www.diplomatie.gouv.fr>

ADRESSES UTILES

- * www.mfe.org : Maison des français de l'étranger
- * www.diplomatie.gouv.fr : Conseils aux voyageurs
- * www.cimed.org : Comité d'informations médicales
- * www.ameli.fr : Assurance Maladie en ligne

LA VALIDATION DE VOTRE STAGE SERA CONFIRMÉE DÈS VOTRE RETOUR

Avant le 23 septembre 2017, merci de nous fournir les documents suivants :

- Votre **certificat d'évaluation clinique*** dûment complété et noté par le responsable de votre stage et revêtu du cachet du service de l'établissement d'accueil.
- **Votre convention de stage.**
- **Votre rapport de stage individuel**, d'une dizaine de pages dactylographiées qui décrira vos activités hospitalières, vos conditions de vie, vos activités extra-hospitalières et votre bilan personnel.

* Cette pièce est disponible sur le site: <http://médecine.edu.umontpellier.fr/scolarité/dfasm/>

Pour tous renseignements complémentaires

scolarité

bureau N° 13 bis

 : 04 34 43 35 26

bureau N° 12

 : 04 34 43 35 23

Lucette MEY à Nîmes

 : 04 66 02 81 86